

Nuit du droit

Ne dit-on pas des détenus qu'ils sont à l'ombre ?

La discrétion de l'obscurité pourrait seoir à « la pénitenciaire ».

Ce fut pourtant le contre-pied de ce poncif que prit la Nuit du droit à Agen, le 2 octobre 2025.

Pleins phares sur l'exécution des peines !

Cette nuit ambitionne de nous éclairer, pour chasser idées préconçues et caricatures.

Dans la salle des pas perdus du Palais de Justice, des stands de l'administration, une tenue d'intervention des services de sécurité, des bracelets électroniques...En bref du concret.

Quelques pas de plus et un pan d'aquarelles de madame Noëlle Herrenschmidt documentant les attitudes au sein des lieux de privation de liberté, illuminait en nuances et couleurs pastel, le mur en pierres du vénérable bâtiment.

L'estrade de la première chambre civile de la cour d'appel se mua en scène, où trois comédiennes de la compagnie Les Attracteurs Étranges, prêtèrent leurs voix aux témoignages d'anciennes détenues.

La soirée se poursuivit au cinéma Les Montreurs d'images, avec la projection du documentaire « *Tehachapi* » de l'artiste JR.

La culture en détention ? Elle libère bien sûr.

Culture et droit sont des sources de lumière ; la nuit ne leur résiste pas.

David LLAMAS
Avocat au barreau d'Agen